

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 9

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une course fut décidée, sur l'invitation de M. Itten ; son but sera la visite du Jardin alpin de la Schynige Platte.

MM. W. Sunier et Brodbeck adressèrent leurs félicitations et leurs remerciements au comité et à la société.

Nos vœux s'en vont aussi à la Commission neuchâteloise pour la protection de la nature pour la création de la Réserve de plantes à la Combe-Biosse. Les deux parcs constituent à nouveau une vaste réserve intercantonale.

Avenir

Sous l'impulsion de son nouveau président, le comité est prêt à entreprendre de nouvelles tâches.

« Homme, recherche la vérité dans l'ordre de la nature, et tu la trouveras. » (Pestalozzi.)

« Il s'agit avant tout de préserver et de ménager des espaces de repos pour l'homme, des zones où il retrouve le contact avec la nature, ce qui devient de plus en plus difficile. »

« La conséquence du prodigieux développement du tourisme est le sacrifice des beautés naturelles. »

« Nous sommes si peu de chose en face de la grande et vraie nature. »

« Vous aimez les fleurs, dites-vous. Est-ce pour leur prouver cet amour que vous les assassinez ? »

« Saccager les plantes, c'est saccager sa patrie. »

Ces slogans ne constituent-ils pas tout un programme ?

Au nom du Comité de l'Association
du Parc jurassien de la Combe-Grède (Chasseral),
le secrétaire : FLOTRON
le président : H.-G. WINKELMANN

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La situation économique. — L'économie suisse demeure occupée à l'extrême. Malgré l'entrée record de travailleurs étrangers, la pénurie de main-d'œuvre subsiste sur le marché du travail. Les impulsions conjoncturelles les plus fortes partent toujours de la consommation intérieure et de l'activité intense qui est déployée dans le secteur de la construction. En revanche, la conjoncture semble avoir atteint, sinon même dépassé son point culminant dans les principales branches orientées vers l'exportation. Certes, la production reste à son maximum dans tous les secteurs, exception faite de quelques branches de l'industrie textile. Pourtant, même pour les industries jusqu'à présent les plus favorisées par la haute conjoncture, c'est-à-dire la branche chimique et celle des machines, les rentrées d'ordres de l'étranger notamment semblent se ralentir. Grâce à l'exécution accélérée d'anciennes commandes, l'essor des exportations s'est toutefois de nouveau renforcé depuis le printemps. Mais les importations ont augmenté plus rapidement encore, à telle enseigne que notre balance commerciale présente

pour les six premiers mois de l'année un solde passif de 1,9 milliard de francs, soit le plus grand déficit enregistré durant cette période. Malgré l'abondance des marchandises, le renchérissement s'est poursuivi ces quatre derniers mois. A fin juin, l'indice des prix à la consommation et celui des prix de gros (fin août 1939 = 100) s'établissaient à 195,1 points, respectivement à 222,3 points ; tous deux dépassaient ainsi le niveau de l'année dernière à pareille époque, le premier de 4,9 % et le second de 3,8 %. La persistance des forces inflationnistes indique que l'équilibre de l'économie reste menacé par les goulots d'étranglement affectant le marché du travail et le secteur de la construction. Aussi les diverses mesures introduites pour sauvegarder le pouvoir d'achat de notre monnaie sont-elles toujours d'actualité.

Compte d'Etat de la Confédération pour l'année 1961. — Le compte financier de la Confédération doit à la prospérité de notre économie de présenter pour 1961 un excédent des recettes de 139 millions de francs au lieu du solde passif budgété de 98 millions. Les revenus de l'Etat se sont montés à 3406 millions ; supérieurs de 446 millions aux prévisions budgétaires, ils ont même surpassé ceux de 1960, année de haut rendement de l'impôt pour la défense nationale. De l'examen des chiffres ressort avant tout, par rapport à l'année précédente, la montée en flèche du produit de la taxe militaire ; elle s'explique par le fait qu'en 1961 cette taxe a été perçue pour la première fois en vertu de la nouvelle loi de juin 1959, tandis qu'en 1960, seuls les arriérés avaient été encaissés.

Commandes et resserrement monétaire. — Le ralentissement de l'activité économique à l'étranger durant le premier semestre 1962 a entraîné un certain fléchissement de l'entrée des commandes. Vu l'importance des commandes en portefeuille, cette évolution n'a eu pour l'instant aucune influence défavorable sur le degré d'occupation des entreprises. En ayant pour effet d'abréger les délais de livraison, une diminution des commandes ne peut au contraire que favoriser la capacité concurrentielle de l'industrie suisse.

Le resserrement monétaire auquel on aurait pu s'attendre en raison du déficit extrêmement élevé de la balance commerciale ne s'est, une fois de plus, pas produit car il a été neutralisé par un nouvel afflux de fonds, composé essentiellement de capitaux suisses rapatriés. Les réserves monétaires de notre banque d'émission ont augmenté de 885 millions de francs environ entre le début de juin et le milieu de juillet. La demande croissante de capitaux à long terme a déjà entraîné une amélioration des conditions d'émission des obligations de caisse.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité :
Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.